

Le Président

Réf. : Pôle Solidarités

Nanterre, le **12 JUIN 2020**

Monsieur le Maire,



Le Département a, pendant la crise inédite que nous traversons, réaffirmé son rôle essentiel dans le domaine des Solidarités. Solidarité envers les publics les plus fragiles mais aussi envers nos entreprises ou vos communes.

L'échelon local dont vous êtes un maillon essentiel a fait la preuve de son efficacité en intervenant en urgence en soutien à l'activité et auprès de nos concitoyens.

Le Département a ainsi développé un certain nombre de dispositifs pour assurer la continuité des droits sociaux, accompagner les services de l'Etat et la communauté médicale et médico-sociale dans la lutte contre l'extension de l'épidémie, soutenir l'activité des Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), ou encore apporter des secours d'urgence aux personnes démunies.

Nous avons souhaité poursuivre notre action en nous adressant aux travailleurs qui perçoivent des revenus modestes, et dans cet objectif nous allons allouer une aide économique exceptionnelle aux foyers bénéficiaires de la Prime d'Activité des Hauts-de-Seine.

Cette aide intervient en complément de l'aide apportée par l'Etat aux bénéficiaires du RSA, de l'Allocation de Solidarité Spécifique et de l'Allocation Personnalisée au Logement.

Cette mesure qui représente plus de 18 millions d'euros est un acte de soutien économique majeur envers nos concitoyens.

Le Département s'est associé à la Caisse d'allocations familiales (CAF) des Hauts-de-Seine pour le versement de cette aide qui concernera plus de 66 000 allocataires et 130 000 personnes.

C'est ainsi que seront versés, d'ici la fin du mois de juin,

- 150 € pour une personne seule,
- 250 € pour un couple sans enfants
- et 400 € pour une personne isolée ou un couple avec enfant.

Cette aide exceptionnelle va concerner, dans votre commune, 1127 allocataires et représenter un montant de 311 900€.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Georges Siffredi

Monsieur Laurent Vastel
Conseiller départemental délégué
Maire de Fontenay-aux-Roses
Hôtel de Ville
92260 Fontenay-aux-Roses